SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

23 FEVRIER > 3 MARS 2019

Le secteur agricole, un moteur de l'économie circulaire

L'agriculture : des femmes, des hommes, des talents

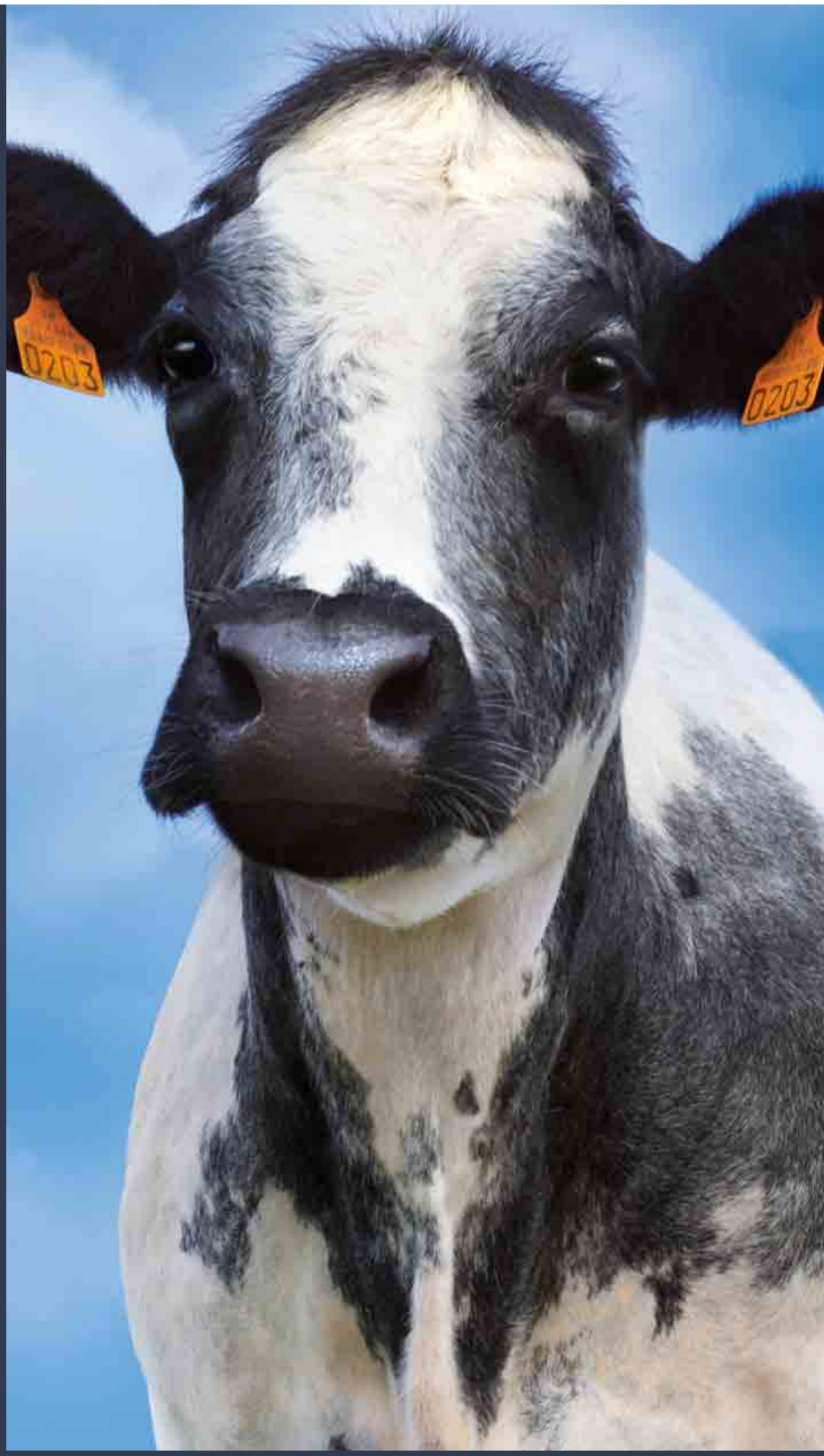

DOSSIER DE PRESSE
DÉCEMBRE 2018

L'AGRICULTURE : DES FEMMES, DES HOMMES, DES TALENTS

Une agriculture inventive et vertueuse, à l'image de celles et ceux qui la font !

Depuis ses origines, l'agriculture se déploie et évolue de façon ingénieuse et créative. Ce dynamisme, cette capacité à se régénérer constamment, elle le doit aux agricultrices et agriculteurs, ces femmes et ces hommes de talent, qui sans cesse cherchent des solutions pour produire une alimentation de façon durable. Chaque jour, sur leurs exploitations, ils construisent et entretiennent l'écosystème, élèvent des animaux, produisent des matières premières et transmettent leurs savoir-faire. Ils le font avec les qualités humaines que sont le bon sens, l'inventivité et la capacité d'adaptation. Attentifs aux attentes sociétales, soucieux du respect de l'environnement, inscrits dans une approche vertueuse où l'on prend soin de ce que l'on transmet, où les innovations technologiques font fructifier l'existant et grandir l'avenir, les agriculteurs œuvrent en mode “économie circulaire” depuis longtemps !

Quand l'économie produit en consommant des ressources, l'économie circulaire cherche, elle, à s'inscrire dans une série de boucles vertueuses où tout (re)devient fonctionnel et performant. Une démarche qui est fondamentalement liée à la production agricole, activité de gestion du vivant, où sans cesse les paysans ont inventé de nombreuses solutions de recyclage, de tri utile des déchets, de valorisation de la biomasse issue de leurs productions végétales ou animales. Ce fameux “bon sens”, tout droit issu des contraintes économiques et naturelles (aléas climatiques...) exercées par leurs activités, a amené les agriculteurs à combiner des solutions dans l'optique d'une meilleure valorisation. C'est l'agriculture circulaire !

Or si les missions nourricières et stratégiques de l'agriculture ne sont plus à démontrer pour les Français, ses autres vertus, ses autres performances utiles économiquement, socialement et écologiquement restent encore trop mal connues. Du captage du carbone aux alternatives aux énergies fossiles en passant par les bioproduits ou les néo-matériaux, le secteur agricole est un moteur de l'économie circulaire. Aujourd'hui, l'agriculture et toutes ses filières souhaitent valoriser cet engagement historique et vertueux. Pour cela il faut passer un cap en utilisant toutes les technologies industrielles et les connaissances disponibles pour bénéficier de ce formidable levier de l'économie circulaire.

Pendant neuf jours, du 23 février au 3 mars 2019, le **Salon International de l'Agriculture** sera la vitrine de nombreuses initiatives portant l'économie circulaire, présentées par nos exposants et encouragées par les consommateurs et les citoyens !

Jean-Luc Poulain,
Agriculteur, Président du Ceneca, Président du Salon International de l'Agriculture

Valérie Le Roy,
Directrice du Salon International de l'Agriculture

L'économie circulaire, une voie d'avenir pour l'agriculture

BIODIVERSITÉ, CAPTATION CARBONE, PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

L'économie circulaire se présente comme un nouveau modèle de développement, une manière, selon l'expression, de "changer de paradigme". Au-delà du "jeter mieux", elle s'inscrit dans une véritable transformation des modes de productions et se retrouve dans un éventail de démarches réunissant un grand nombre d'acteurs et de profils.

Audrey Trévisiol
Ingénieur à l'ADEME
au Service Forêt
Alimentation Bioéconomie

Selon l'ADEME l'économie circulaire peut se définir comme un "système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus". Elle s'articule autour de 3 domaines et 7 piliers :

En agriculture et sur le sujet de l'alimentation, l'économie circulaire peut s'illustrer sur chacun des 3 domaines : offre, demande, et gestion des déchets.

Concernant l'offre, il s'agit principalement de répondre à la demande des consommateurs en préservant les ressources, notamment les sols, l'eau et les écosystèmes.

- L'agriculture intègre les principes de l'économie circulaire en s'appuyant sur **des modes de production en cohérence avec les principes de l'agroécologie.** Ceux-ci, en valorisant les ressources naturelles, en réassociant cultures et élevage et en visant la diversification des cultures et des rotations, rebouclent et recouplent les cycles de l'azote et du carbone. L'activité biologique des sols en est plus riche et la consommation d'intrants est moindre.
- De plus, le secteur agricole vise à valoriser l'économie circulaire dans **son approche bio-économique de la production de biomasse et de sa transformation,** en prenant en compte les concurrences et les complémentarités des usages alimentaires (alimentation humaine et animale) et non alimentaires (matériaux, énergie). Les terres agricoles peuvent en effet servir à produire de la biomasse pour des usages différents ; or les surfaces étant limitées, il peut y avoir des questions d'arbitrage à opérer dans l'usage des sols et des complémentarités à rechercher (valorisation des co-produits par exemple). Cette approche doit aussi intégrer la question de la préservation des qualités des sols.

Concernant la demande (l'activité du secteur agricole étant étroitement liée à la demande des consommateurs), l'économie circulaire s'illustre par **une consommation alimentaire responsable** qui se traduit par : des régimes alimentaires adaptés, une réduction du gaspillage alimentaire, des achats responsables (réduction des emballages, autant que possible choix de produits de saison, issus de circuits de proximité durables), un rapprochement des consommateurs et des producteurs.

Économie circulaire
3 domaines, 7 piliers

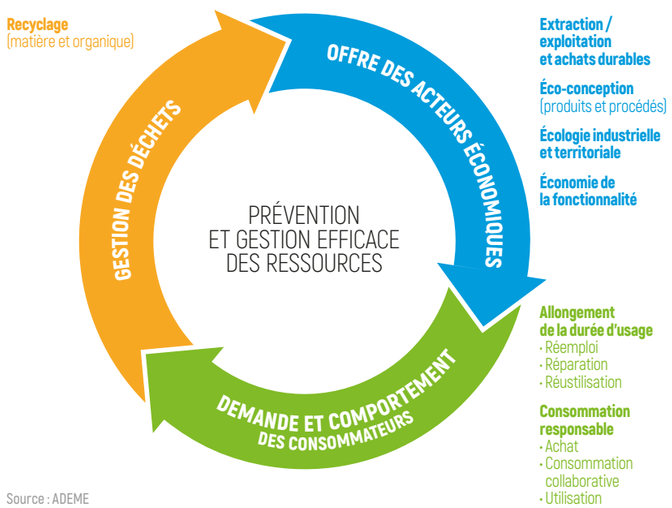

Source : ADEME

L'AGRICULTURE : DES FEMMES, DES HOMMES, DES TALENTS

> **Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à recréer des liens entre production agricole du territoire et consommation locale…**

Quant à la gestion des déchets, le secteur agricole peut mettre en œuvre l'économie circulaire à travers **la valorisation des déchets et des co-produits,** principalement organiques, en particulier les déjections animales via la méthanisation et le compostage, les apports organiques en fertilisation et amendement des cultures, les résidus de taille d'arbres ou de vignes en chaufferie, ou encore la valorisation des tourteaux de colza dans l'alimentation animale.

Pour la mise en œuvre de l'économie circulaire en agriculture, **l'échelle territoriale est primordiale** à la connaissance et à la mobilisation des ressources. Notamment, la méthanisation illustre cet aspect : le territoire permet de capitaliser pour l'installation de méthanisation, des ressources d'origines diverses (activité agricole, industries agroalimentaires, déchets des collectivités…) ; elle permet alors une production d'énergie renouvelable qui vient se substituer à de l'énergie fossile et peut permettre la valorisation du digestat en terme d'engrais.

L'échelle territoriale est aussi très souvent incontournable lorsqu'il s'agit de recoupler les productions culture / élevage pour la valorisation des déjections animales comme engrais organiques, dans un contexte où les exploitations ont connu une forte spécialisation ces dernières décennies.

L'intégration de l'économie circulaire dans le secteur agricole présente par ailleurs **des enjeux socio-économiques, sociétaux et environnementaux forts.** Elle peut permettre le développement territorial via la dynamisation par le déploiement et/ou le maintien d'activités économiques et d'emplois sur le territoire ; elle peut aussi apporter des revenus supplémentaires à l'activité agricole. Elle peut recréer des liens entre les acteurs locaux autour du développement d'une nouvelle activité du territoire basée sur une ou des ressources territoriales. De plus, la valorisation et l'économie des ressources visées s'intègrent dans un objectif de réduction des impacts environnementaux de l'agriculture, notamment : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation des sols, diminution de la pollution de l'air, réduction des consommations énergétiques…

Avec l'appui de l'INRA et l'Irstea, notamment dans le cadre du projet CAPDOR[1], l'ADEME a analysé **des illustrations concrètes de la mise en œuvre de l'économie circulaire en agriculture,** par exemple :

- la valorisation de la ressource laine dans le Pays de Saugues ;
- la mobilisation de la biomasse bocagère par la Métropole Rouen Normandie ;
- la valorisation des déchets organiques et le développement d'une activité économique basée sur une agriculture diversifiée par Organic Vallée dans la région toulousaine.

Par cette analyse, ont été mis en lumière les freins et leviers de la mise en œuvre de l'économie circulaire appliquée à l'agriculture et plus largement au développement rural.

Pour conclure, il est important de souligner **le rôle des filières dans l'accompagnement du secteur agricole pour la mise en œuvre de l'économie circulaire :** le secteur agricole et son action s'intègrent en effet dans toute une chaine d'acteurs, en interaction, allant des agriculteurs jusqu'aux consommateurs, en passant par les coopératives, les industries agroalimentaires, les distributeurs.

En particulier, l'agriculture est liée à la demande des consommateurs : dans un contexte où **l'alimentation durable** s'inscrit dans l'évolution sociétale et les enjeux d'aujourd'hui et demain, **les projets alimentaires territoriaux** (PAT) visent à recréer des liens entre production agricole du territoire et consommation locale, permettant là aussi la mise en œuvre de l'économie circulaire.

1. Capitalisation et Diffusion des Connaissances issues des dispositifs de Recherche partenariale sur le développement agricole et rural.

Pour en savoir plus | www.ademe.fr

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !

Pour l'Institut de l'économie circulaire, "les systèmes agricoles et agroalimentaires sont essentiels pour contribuer à la transition de l'ensemble de la société vers une économie circulaire", en fournissant à d'autres secteurs des matières premières renouvelables et en apportant des services écosystémiques : régulation de l'eau et de la pollution, services socio-culturels, soutien aux équilibres de long terme.

À travers leurs cultures végétales, l'entretien des prairies, des haies, des paysages, l'utilisation de couverts végétaux... les agriculteurs possèdent à la base, les clefs du maintien de la biodiversité. **Ce sont bien eux les experts des sols, leur premier outil de travail à entretenir et à vitaliser. Pour eux, l'enjeu est important, voire indispensable, face à des ressources qui s'amenuisent.** L'agriculture circulaire s'appuie sur des modes de production ou de consommation innovants. Elle réinvente aussi des pratiques anciennes telles que l'approvisionnement durable, la consommation responsable, **la revalorisation de matière considérant les déchets comme des ressources.**

1. L'élevage : depuis toujours un système circulaire !

De l'aliment des animaux à la gestion des déjections transformées en biofertilisants, le monde de l'élevage s'inscrit ainsi dans une approche circulaire parfaite. L'élevage illustre bien cette démarche vertueuse, qu'il s'agisse du recyclage dans la chaîne alimentaire animale de nombreux coproduits issus de l'industrie agro-alimentaire (pet-food, alimentation d'animaux d'élevage) et de résidus de récolte, voire de déchets alimentaires, mais aussi de son impact positif sur l'environnement: amélioration de la fertilité des sols, production d'énergie renouvelable, valorisation des effluents, etc.

L'alimentation animale

est la première voie de valorisation des coproduits des filières agroalimentaires en France

Elle représente

76% des 12,1 millions de tonnes de matière sèche de coproduits générés en une année

Elle se compose de

- **65%** tourteaux de colza, soja et tournesol
- **25%** coproduits de la transformation de céréales
- **10%** coproduits d'origine animale

Source : Agridées, Bioéconomie : entreprises agricoles et société, une urgence partagée, septembre 2018

2. L'alternative des fertilisants et matériaux biosourcés

EN FRANCE
Les produits biosourcés sont issus d'une industrie qui...

Génère un **chiffre d'affaires de 2 milliards €**
Source : Association Chimie du Végétal (ACDV) étude IFOP 2018

Mobilise dans les territoires **23 000 emplois directs**

88% **des Français ont une bonne image des produits biosourcés**
Source : Association Chimie du Végétal (ACDV) étude IFOP 2018

Environ 6% des volumes de coproduits des industries agroalimentaires ont une valorisation agronomique (engrais ou amendements organiques) : les écumes de sucreries et les vinasses concentrées issues de distilleries vinicoles en constituent la majeure partie. De faibles volumes de coproduits de l'industrie agroalimentaire sont épandus comme biofertilisants soit directement (verts de betteraves, blanc technique, écarts de fruits et légumes en particulier), soit après compostage (coquilles d'œufs, rafles de raisin, marcs notamment).
Source : agridées, Bioéconomie : entreprises agricoles et société, une urgence partagée, septembre 2018, et RESEDA, 2017

L'APAD INFORME : LES VERS DE TERRE, CHAMPIONS DU CIRCULAIRE !

Plus il y a de vers de terre, plus les sols sont régénérés, en bonne santé, de même que les plantes ! Et ils permettent, à terme, de réduire les intrants et d'accroître les rendements... Parole d'agriculteur ! Voilà pourquoi certains, de plus en plus nombreux à être accompagnés, ont fait le choix de développer un système agricole innovant, basé sur la conservation du sol, nommé "Agriculture de Conservation des Sols". Fonctionnant sur trois principes (couverture maximale du sol grâce à des cultures intermédiaires, rotation des cultures et limitation du labour) cette agriculture plus écologique et vertueuse, soucieuse de préserver la biodiversité des sols en surface et en profondeur, permet aussi d'utiliser moins de carburants.
Source : APAD PAVILLON 4

LA PLANÈTE CHANVRE DU CERVIA

De la production à la transformation du chanvre en matériau biosourcé, le territoire Gâtinais a réussi le pari de la bioéconomie ! En Essonne, la société Gâtichanvre fabrique des matériaux à partir du chanvre cultivé par 90 producteurs locaux, soutenus par la Chambre d'agriculture d'Ile de France. Désormais cultivé sur 1000 hectares, ce chanvre, qui nécessite très peu d'engrais, est pour eux une nouvelle source de revenus et de diversification valorisante.Début 2018, convaincue par ces matériaux 100 % naturels et cultivés en Essonne, la Fédération française du bâtiment-Essonne a adhéré à l'association Construire en chanvre Ile-de-France, et s'est ainsi engagée à faire la promotion de la filière chanvre auprès de ses 1 000 adhérents. PAVILLON 3

3. De nouvelles sources d'énergie

LES BIOCARBURANTS LIQUIDES ET GAZEUX (BIODIESEL, BIOETHANOL, BIOGNV...)

Pour rouler, les Français consomment aujourd'hui en France **8 millions d'hectolitres de bioéthanol.**

Il est à **plus de 90 %** produit en France, issu de cultures de betterave, de blé ou de maïs.

Cette filière génère aujourd'hui **9 000 emplois en milieu rural et n'utilise que 1% de la surface agricole utile française**
Source : SNPAA, syndicat des producteurs d'alcool agricole

Entre 2016 et 2017, **la consommation de biocarburants destinés aux transports a augmenté de 7,1% en France,** avec une plus forte hausse (13,7%) du côté de la filière bioéthanol septembre 2018.
Source : baromètre consortium EurObserv'ER

LE BIOÉTHANOL A TOUT BON ET AIBS L'EXPOSE

L'éthanol produit à partir des résidus des sucreries et des amidonneries n'est désormais plus classé parmi les biocarburants issus de denrées alimentaires. Admis dans la catégorie des biocarburants de seconde génération, son utilisation dans l'essence en France sera moins plafonnée. Les résidus de betterave sucrière seront ainsi mieux pris en compte dans les nouvelles catégories de biocarburants. Davantage utilisé sur le marché intérieur le voici mieux valorisé par la filière. PAVILLON 2.2

TERREOLEOPRO MET DE L'HUILE DANS LE RÉSERVOIR

OLEO 100, un nouveau carburant 100 % renouvelable. Le groupe Avril a lancé le 8 novembre 2018 le premier carburant issus exclusivement d'huile de colza français. Baptisé Oleo 100, il est présenté comme "la première énergie 100 % végétale, 100 % renouvelable, 100 % tracée et 100 % française". Un débouché non négligeable pour le colza français, dans un contexte de forte concurrence avec le canola canadien et les biodiesels argentin et indonésien. Compatible avec les moteurs diesel le carburant est destiné aux flottes professionnelles (entreprises et collectivités). Le groupe vise d'ici trois ou quatre ans quelques centaines de milliers de tonnes d'Oleo 100 sur le marché pour l'approvisionnement d'environ 15 000 poids-lourds. PAVILLON 2.2

LA FORÊT

Une entreprise, qui utilise 100 000 palettes de bois par an dans le cadre de ses activités, participe au **stockage 4 550 tonnes de CO_2**
Source : Sypal Commission FNB de la palette bois

Dans le contexte actuel de crise énergétique et de réchauffement climatique, **le bois 1re énergie renouvelable de France s'impose comme une alternative efficace et durable aux énergies fossiles**
Source : ONF

Un vivier d'innovations

Chimie du végétal, bioénergies, biomatériaux, du produit brut agricole à sa transformation la plus raffinée, l'économie circulaire en agriculture repose évidemment sur de nombreuses innovations permettant de répondre à des demandes de plus en plus diverses, et créant également des synergies entre filières et acteurs de secteurs variés. Du producteur de matière aux chercheurs en passant par les décideurs économiques et locaux qui soutiennent cette économie, toute une chaîne complémentaire de compétences et de financements se met en place pour créer les ressources énergétiques et les matériaux de demain !

1. Les plastiques biosourcés ont du potentiel

Aujourd'hui, environ
10% des matières premières utilisées par l'industrie de la chimie sont **d'origine végétale.**
Source : Association Chimie du Végétal (ACDV) étude IFOP 2018

Les surfaces nécessaires pour produire des bioplastiques sont estimées à
1,1 million d'hectares
représentant 0,022% des terres agricoles.
Source : European Bioplastics 2016

La capacité mondiale de production de bioplastiques
Source : European Bioplastics

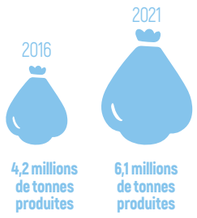

En ce qui concerne les applications, **les capacités de production de bioplastiques se développeront** grâce à l'emballage rigide (5,8 Mt), suivi par l'emballage flexible (587 000 t) et le textile (560 000 t).
Source : European Bioplastics

LA CHIMIE DU VÉGÉTAL DE PASSION CÉRÉALES

De nombreuses applications industrielles sont aujourd'hui possibles grâce à l'extraction de l'amidon contenu dans les céréales. Les secteurs de l'emballage, de l'agriculture (films de paillage…) et des produits d'hygiène (cotons tiges, couches…) sont parmi les débouchés les plus importants pour les matières plastiques biosourcées. Ces matières biosourcées proposent certains avantages notables par rapport aux plastiques provenant du pétrole : biodégradabilité et ou compostabilité, barrière aux odeurs et arômes, résistance aux graisses. PAVILLON 2.2

2. L'agriculture urbaine, actrice active du circulaire

L'aquaponie
permet aujourd'hui de réaliser **de très importantes économies d'eau : jusqu'à**
-90%
par rapport à **l'aquaculture** et **l'hydroponie** pris séparément, mais également d'éviter les recours à des intrants chimiques et **permettre ainsi une production plus naturelle**, et même dans la plupart des cas, **sans pesticides ni antibiotiques.**

800 millions
c'est le nombre de personnes impliquées, à l'échelle mondiale, dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine (AUP) selon les estimations de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
Source : FAO

Les jardins familiaux ou ouvriers
représentent 50% de la surface totale cultivée en Île-de-France
et les jardins d'insertion
20% de la surface totale cultivée en Île de France
Source : Maison de l'agriculture urbaine

En Île de France **les espaces productifs marchands ne représentent que**
3,7 hectares
soit 5% de la surface cultivée.
Source : Maison de l'agriculture urbaine

73 hectares
c'est la surface d'initiatives d'agriculture urbaine en Île-de-France.
Source : Maison de l'agriculture urbaine

À Paris, les volumes disponibles et non-exploités en sous-sol urbain sont très importants.
Les caves auraient un potentiel de plus de 40 millions de m³, les métros 15 millions de m³ et les égouts 8 millions de m³.

63 M
de m³ disponibles estimés en sous-sol urbain à Paris.
Fernandez, 2014
Source : Institut Technique de l'Horticulture Astredhor

50 kg par m² et par an
quantité de produits frais horticoles (légumes, fruits) qu'il est possible de produire en milieu urbain selon le rapport "Agriculture urbaine et périurbaine" de la FAO.

LE MAA REMET LES TROPHÉES DU PNA

Exemple d'économie circulaire à l'échelle locale entre producteurs et consommateurs, la nouvelle édition de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA) est orientée vers l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et l'essaimage de démarches exemplaires répondant aux orientations de la politique nationale de l'alimentation, mettant en œuvre et illustrant le PNA sur au moins l'une de ses quatre priorités, en métropole comme en Outre-Mer. Elle prend ainsi en compte les orientations issues des États généraux de l'alimentation visant à accélérer la dynamique de développement des PAT, tout en permettant de capitaliser les démarches et dispositifs exemplaires existants. Cet appel à projets est lancé au niveau national. Il permet de récompenser des projets de portée régionale dont la pré-sélection sera effectuée au niveau régional, et des projets de portée interrégionale ou nationale dont la pré-sélection sera effectuée au niveau national. La sélection finale sera faite au niveau national après avis d'un comité d'experts multidisciplinaire. PAVILLON 4

L'AFAUP FÉDÈRE LES BONS ÉLÈVES

À côté des initiatives purement pédagogiques que l'on retrouve dans les jardins partagés par exemple, la centaine d'entreprises d'agriculture urbaine françaises, dont la plupart sont fédérées au sein de l'AFAUP (Association Française d'agriculture urbaine professionnelle), sera présente encore cette année au Salon International de l'Agriculture 2019. Ces fermes urbaines occupent le plus souvent des petites surfaces permettant la réhabilitation de friches industrielles délaissées et ont recours à des techniques de production où recyclage ou réutilisation des biodéchets arrivent en bonne place (marc de café, déchets alimentaires des restaurants et cantines pour la culture de champignons, fruits et légumes). Bonne élève de la réduction des transports d'aliments et de la biodiversité dans les villes, l'agriculture urbaine l'est aussi dans la catégorie "économie circulaire". PAVILLON 2.2

Un puissant levier économique

L'économie circulaire est une voie nouvelle pour favoriser la création ou la consolidation de métiers durables et inscrits dans les territoires. Un levier qui permet aux agriculteurs de se positionner en acteurs clefs et de demander à valoriser leur engagement, notamment financier, à travers les Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

54%

des collectivités françaises estiment avoir **"entamé une démarche qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire".** Seule 9% n'ont pas prévu de s'en préoccuper.

Source : lagazettedescommunes.com

Le potentiel économique qu'apporte l'économie circulaire

est donné par l'étude Growth Within publiée en 2015, qui fait état d'un avantage économique total de

+ 1 800 milliards €

/an au niveau européen si mobilité, environnement bâti et alimentation adoptaient ce nouveau modèle.

Source : La Tribune

Créé par les Hauts-de-France et le Grand Est, **le pôle IAR industrie et agro-ressources** situé au nord de Reims, sur la zone de *Pomacle-Bazancourt* et dédié à la bioéconomie **revendique 1,7 milliard d'€ d'investissement sur le territoire, et veut s'affirmer comme la référence européenne du secteur.**

Sur le même site, **la PME française Européenne de Biomasse** va construire sa première usine de biocombustible avec à la clé d'ici 2020, **la création de 350 emplois.**

Source : L'Hebdo du vendredi

La méthanisation : biogaz, électricité et engrais naturels

La méthanisation est une filière prometteuse aux bénéfices multiples, tant en termes environnementaux (traitement des déchets, production d'énergie renouvelable, diminution des émissions de gaz à effet de serre...) que de diversification des activités agricoles, notamment pour les éleveurs. En méthanisation, la valorisation énergétique est basée sur la cogénération (chaleur et électricité) et également sur l'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel. Source : ADEME

Il existe ainsi aujourd'hui en France
+ de 450 unités
de méthanisation dont la majorité sont situées "à la ferme". Source : ADEME

1 tonne de déchets organiques
permet à une voiture roulant au gaz de faire
1 400 kms
le tout en récoltant 950 kg de digestat (pour faire de l'engrais naturel)

Source : Sur la route de l'économie circulaire 20 découvertes insolites en IDF

Les céréales captent 290 millions de tonnes équivalent CO_2 par an,

soit la moitié des émissions nationales, pour les transformer en matière organique.

Source : AGPM, AGPB -2017 - La bioéconomie céréalière – le carbone des céréales au service de la sécurité alimentaire, du climat et de l'emploi dans les territoires

GRDF SIGNE LE CYCLE VERTUEUX DU BIOMÉTHANE

Trois **contrats d'injection de biométhane** dans le réseau national de distribution de gaz naturel ont été signés en novembre 2018 par GRDF, à l'occasion de la **Convention d'affaires Biogaz et Méthanisation**. Les projets sont portés par des groupements d'agriculteurs allant de 14 producteurs à 25 prpducteurs. Le plus petit mettra en œuvre 21 000 tonnes de matières premières diverses (effluents d'élevages, résidus de céréales), celui de dimension moyenne 36 000 tonnes et le plus gros 39 000 tonnes. Une utilisation importante est prévue en bioGNV (gaz naturel véhicule issu de la biomasse). PAVILLON 4

L'INRA, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Conférence INRA/ADEME sur la transition énergétique du monde agricole, les enjeux de l'économie circulaire et la réduction de la dépendance aux ressources fossiles. PAVILLON 4

Et la bioéconomie dans tout ça ?

Bioéconomie et économie circulaire ont des champs communs mais restent distinctes. L'économie circulaire n'est pas un secteur de l'économie, mais une manière de repenser nos systèmes de productions et de consommation qui s'applique à tous les secteurs. La bioéconomie, définie également comme une "économie du vivant", est basée sur des ressources issues du végétal et de l'animal, et non des ressources fossiles. Ainsi la bioéconomie n'est pas toujours réalisée de façon circulaire et l'économie circulaire s'applique également au non-biosourcé.

Sources : Institut de l'Économie Circulaire Livre blanc "Systèmes agricoles et agroalimentaires circulaires", novembre 2018

La France occupe la
2e place en bioéconomie au niveau européen.

Dans l'Union européenne (UE), la bioéconomie est évalué
à 2 100 milliards € de CA

Sources : agridées, "Bioéconomie : entreprises agricoles et société, une urgence partagée", septembre 2018

LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE DU MAA

Pour la 2e année consécutive, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organise au Salon International de l'Agriculture 2019 "Les Trophées de la bioéconomie" récompensant des projets de filière valorisant des bioressources pour différents usages, qui peuvent se substituer aux solutions issues du carbone fossile.
PAVILLON 4

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

23 FEVRIER > 3 MARS 2019

À PROPOS DU CENECA ET DE COMEXPOSIUM

Une manifestation officielle du CENECA centre national des expositions & concours agricoles

Centre National des Expositions et Concours Agricoles, est une Société d'Economie Mixte constituée des grandes interprofessions agricoles françaises, banques et institutions du secteur. Le CENECA est propriétaire du Salon International de l'Agriculture et du Salon du Cheval de Paris. Il est par ailleurs copropriétaire du CGA avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

COMEXPOSIUM

Comexposium est l'un des leaders mondiaux d'organisation d'événements professionnels et grand public, organisant 135 événements B2B et B2B2C dans le monde entier couvrant de nombreux secteurs d'activité comme l'agriculture, la construction, la mode, le retail, la santé, les loisirs, l'immobilier, la distribution, la sécurité, l'éducation, le tourisme et les comités d'entreprise. Présent dans plus de 30 pays, Comexposium accueille annuellement plus de 3,5 millions de visiteurs et 48 000 exposants. Avec un siège basé en France, Comexposium dispose d'un réseau commercial et de collaborateurs présents dans 22 pays.

Relations media Salon International de l'Agriculture

Agence VFCRP
T. +33 1 47 57 67 77
E. sia@vfcrp.fr

Giannina Cohen Auber
E. gcohenaubier@vfcrp.fr

Marina Perrier
E. mperrier@vfcrp.fr

Constance Simonnet
E. csimonnet@vfcrp.fr

#SIA2019

SUIVEZ LE SALON !
www.salon-agriculture.com

16 K followers
@Salondelagri

66 K followers
Salon International de l'Agriculture

4,6 K followers
@Salondelagriculture

12/18. Crédit photos : Shutterstock / DR.

Une manifestation officielle du CENECA centre national des expositions & concours agricoles

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

COMEXPOSIUM

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE
CONCOURS GÉNÉRAL PARIS